

### Rappels des risques :



**Inhalation de polluants issus de la dégradation de peinture**

#### Pré-requis

Il est interdit de meuler, souder ou oxycouper une surface peinte.

#### Règles générales

- La découpe par moyen mécanique (scie sabre ou meule à tronçonner), sur une surface avec peinture non toxique, est autorisée avec le port du masque anti-poussières (FFP3).
- Avant les travaux de soudage, meulage, oxycoupage, retirer la peinture sur la zone de feux nus des deux côtés de la pièce. Décaper par :
  - ✓ piquage (marteau pneumatique à aiguilles)
  - ✓ grattage (grattoir de mécanicien)
  - ✓ sablage
  - ✓ décaper chimiquement en dernier recours.

Obligatoire

**Rédacteur :**  
E. LETERRIER

**Vérificateur :**  
C. BAPTISTE  
Visa : ACQUIS

**Approbateur :**  
Y HUMBERT

**Date :** 25/05/2021  
**VISA :** ACQUIS  
Original à SM/HSE